



L'Autorité du pont Windsor-Détroit

Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le
31 décembre 2018

Non audité





MANDAT

L'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Detroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le projet du pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

APERÇU DU PROJET DU PONT INTERNATIONAL GORDIE-HOWE

Le passage commercial Windsor-Detroit est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le projet du pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la duplication du réseau (par exemple, la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Detroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux :

- **Pont** – pont à haubans de six voies d'une portée de 850 mètres au-dessus de la rivière Detroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- **Point d'entrée américain** – terrain de 68 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.



- **Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) du Michigan** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.

Avant le troisième trimestre 2018-2019, l'objectif principal de l'APWD était de finaliser le processus d'approvisionnement en PPP. Le 5 juillet 2018, l'APWD a annoncé la sélection du promoteur préféré pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien du projet du pont international Gordie-Howe. Le consortium Bridging North America (BNA) est le promoteur retenu. Le 28 septembre 2018, l'APWD et le BNA sont parvenus à une entente et ont conclu l'accord de projet entre eux. Avant la clôture financière, l'APWD et le BNA ont signé chacun le contrat des travaux préliminaires, en vertu duquel le BNA a entrepris certaines activités de démarrage.

Au troisième trimestre, le début des activités de construction est devenu l'objectif de l'APWD. Le BNA a commencé à se mobiliser pour la construction, a poursuivi le travail de conception sur les composantes du projet et a entamé certaines activités préliminaires.

Il incombe au BNA d'investir ses propres fonds dans le projet d'un montant équivalent à 15 % des coûts de construction et des activités sans rapport avec la construction, soit 574,8 millions de dollars, montant seuil stipulé dans l'accord de projet avec le BNA. Le BNA doit verser ses fonds dans le projet avant que l'APWD y verse les siens. Le montant est comptabilisé comme montant dû au partenaire privé dans l'état de la situation financière; l'APWD remplira cette obligation au moyen de paiements de capital qui commenceront au moment de la mise à disposition du point d'entrée canadien à l'APWD.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2018-2019

Le principal objectif de l'APWD pour l'exercice 2018-2019 est d'entreprendre les travaux de construction s'inscrivant dans le cadre du projet du pont international Gordie-Howe. Pour atteindre cet objectif, l'APWD concentre ses efforts, entre autres, sur les aspects suivants de la construction du nouveau passage :

- Achèvement du processus d'approvisionnement en PPP, qui a été terminé 28 septembre 2018;
- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis;
- Déplacement des services publics aux États-Unis;
- Achèvement des travaux préliminaires et déplacement des services publics au Canada;
- Commencement de la construction du nouveau passage.

ANALYSE FINANCIÈRE

RÉSUMÉ

À la fin du troisième trimestre de 2018-2019, les résultats d'exploitation nets de l'APWD affichent un excédent de 100 millions de dollars (contre 142 millions de dollars, l'année précédente). L'excédent est



principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent des dépenses liées aux immobilisations corporelles et à l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

Par rapport aux résultats de fin d'exercice, l'APWD a vu son bilan passer d'un actif financier net de 130,9 millions de dollars à un passif financier net de 357,8 millions de dollars, une variation de 488,7 millions de dollars principalement attribuable à la comptabilisation d'une dette de 497,7 millions de dollars au BNA. La valeur des actifs non financiers a augmenté de 577,9 millions de dollars pour s'établir à 983,5 millions de dollars. Cette hausse s'explique par les activités de démarrage du BNA et une augmentation des coûts liés aux activités au Michigan, au déplacement des services publics au Canada et aux travaux préliminaires sur les terrains canadiens.

ÉTAT DES RÉSULTATS

CRÉDITS

L'APWD a reçu 101,7 millions de dollars d'affectations de fonds au troisième trimestre de 2018-2019, sur un total de 265,1 millions de dollars à percevoir jusqu'au 31 décembre, comparativement avec les 49,3 millions de dollars et les 136,2 millions de dollars, respectivement, de l'année précédente. L'APWD a terminé le trimestre avec un excédent net de 100 millions de dollars contre 142 millions de dollars, l'année précédente. L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent des dépenses liées aux immobilisations corporelles et à l'acquisition de propriétés aux États-Unis.

Les crédits ont été utilisés pour financer les activités de démarrage du BNA, les activités au Michigan, les travaux préliminaires, y compris le déplacement des services publics canadiens, les coûts de conception et d'ingénierie ainsi que les activités de l'APWD.

DÉPENSES

L'APWD a engagé 89,7 millions de dollars de frais directs au troisième trimestre de 2018-2019, sur un total de 161,2 millions de dollars engagés au 31 décembre, contre 29,9 millions de dollars et 56,2 millions de dollars respectivement l'année précédente. Cette augmentation résulte principalement de la préparation des terrains de l'échangeur I-75 situés au Michigan, du remboursement des frais des deux promoteurs non retenus qui ont présenté une soumission pour le projet et de la hausse des dépenses en services professionnels.

Les coûts des services internes représentent des dépenses de financement du projet du pont international Gordie-Howe, principalement les salaires et les avantages sociaux des employés qui ne participent pas directement au projet. L'APWD a engagé 2,4 millions de dollars en coûts de services internes au troisième trimestre de 2018-2019, sur un total de 6,8 millions de dollars au 31 décembre, contre 2,2 millions de dollars et 5,8 millions de dollars respectivement l'année précédente.

L'APWD a comptabilisé des dépenses de 0,3 million de dollars pour des travaux exécutés pour d'autres agences et organismes gouvernementaux durant le trimestre, pour un montant total de 6 millions de dollars en date du 31 décembre.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.



(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés		Trois mois terminés	
	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Coûts I-75	89 644	4 269	76 050	1 691
Remboursement des promoteurs non retenus	30 000	-	-	-
Services professionnels	14 504	9 062	2 255	3 868
Terrains au Michigan	9 044	27 933	3 811	16 511
Services juridiques	6 687	9 093	1 575	2 775
Salaires et avantages sociaux	6 381	6 766	2 015	2 594
Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux	6 002	-	309	-
Perte de change	5 976	1 217	3 853	2 966
Assurances	3 245	1 055	1 467	350
Loyer	525	481	184	160
Impôt foncier	516	345	165	112
Amortissement	478	182	414	61
Bureau et entretien	355	386	125	109
Frais de déplacement	351	203	91	123
Autres	239	221	61	74
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	1	-	1	-
Remise en état de terrains n'appartenant pas à l'APWD	-	796	-	700
	173 948	62 009	92 376	32 094

Les coûts associés à l'I-75 concernent principalement les activités de démarrage du BNA, les services publics, la démolition, les travaux environnementaux et les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur de l'I-75. La hausse des coûts liés à l'échangeur I-75 est principalement attribuable à des activités de conception et d'ingénierie plus importantes par rapport à l'année précédente.

Le remboursement des promoteurs non retenus représente des coûts engagés par les deux promoteurs non retenus dans le but d'obtenir l'accord en PPP sur le pont international Gordie-Howe qui ont été remboursés conformément à la demande de propositions.

Les dépenses en services professionnels sont en hausse du fait de l'augmentation du recours à des travaux de planification et d'ingénierie du département des Transports du Michigan (MDOT), consultation relativement au processus d'approvisionnement en PPP, des travaux de planification et d'ingénierie de prévisions du trafic et des revenus, et d'autres travaux de consultation à l'appui du projet.

Les travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux sont rattachés aux activités exercées par l'APWD pour d'autres parties concernant des activités liées au projet, mais non propres à celui-ci. Ces coûts ont augmenté par rapport à l'année précédente, car l'APWD a exécuté des travaux d'assainissement environnemental sur le terrain adjacent au point d'entrée canadien pour Infrastructure Canada. L'APWD a aussi agi pour le compte du ministère des Transports de l'Ontario pour l'exécution de travaux de préparation du site liés à la connexion du pont B-1, point de raccordement avec la promenade Rt. L'honorable Herb Gray au point d'entrée canadien. L'APWD a sous-traité les travaux d'assainissement environnemental et de préparation du site du pont B-1 à des tiers.

L'APWD a mis en application un programme d'assurances contrôlé par le propriétaire pour les assurances relatives à la construction du projet. La hausse est le résultat de politiques en cours d'établissement en prévision du début de la construction.



Les coûts liés aux propriétés au Michigan concernent l'acquisition de propriétés au Michigan qui seront principalement utilisées pour l'échangeur I-75, ou qui sont nécessaires dans le cadre des améliorations connexes aux routes locales. La diminution des coûts des terrains au Michigan résulte principalement d'une baisse des activités d'acquisitions de propriétés au Michigan par rapport à l'année précédente.

La diminution des frais juridiques résulte principalement d'une baisse des activités d'acquisitions de propriétés au Michigan par rapport à l'année précédente.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS FINANCIERS

L'actif financier de 223,7 millions de dollars (221,8 millions de dollars au 31 mars 2018) comprenait 192,9 millions de dollars en liquidités et 30,8 millions de dollars en sommes à recevoir et en dépôts (198,9 millions de dollars et 22,9 millions de dollars respectivement au 31 mars 2018), compensés par un passif de 581,4 millions de dollars (90,9 millions de dollars au 31 mars 2018).

Au 31 décembre 2018, l'APWD détenait un solde en liquidités soumises à des restrictions de 158,1 millions de dollars dans un compte de garantie bloqué (189,9 millions de dollars au 31 mars 2018). Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de propriétés aux États-Unis et d'autres activités au Michigan entreprises par le Michigan Department of Transportation (MDOT). L'APWD est tenue de financer les activités menées au Michigan par le MDOT au début de chaque trimestre à partir du compte de garantie bloqué.

Au 31 décembre 2018 et au 31 mars 2018, les sommes à recevoir concernaient principalement la taxe de vente harmonisée (TVH) recouvrable. L'APWD s'attend à récupérer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remblai de l'esplanade, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70 % de la TVH pour ses dépenses opérationnelles. L'APWD a récupéré 9,9 millions de dollars de TVH aux trois premiers trimestres de 2018-2019.

PASSIF

Au 31 décembre 2018, le passif de l'APWD s'élevait à 581,4 millions de dollars (90,9 millions de dollars au 31 mars 2018). Le passif comprenait principalement la contribution de 15 % du BNA au projet, les sommes dues et les charges à payer pour les fournisseurs de l'APWD, l'assainissement environnemental et les retenues liées aux travaux préliminaires.

Les comptes créditeurs et les charges à payer s'élevant à 61,7 millions de dollars (70,9 millions de dollars au 31 mars 2018) comprennent principalement les sommes pour les activités au Michigan, le déplacement des services publics et les frais juridiques.

ACTIFS NON FINANCIERS

L'APWD détenait des immobilisations d'une valeur de 849,4 millions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2018-2019, contre 287,9 millions de dollars à la fin de l'année précédente. Ces immobilisations comprennent principalement les coûts engagés pour le projet du pont international Gordie-Howe (construction en cours) et les terrains loués au Canada et au Michigan.



Au cours de l'exercice, l'APWD a signé un bail maître avec le Michigan pour des propriétés en sa possession. Par conséquent, 37,1 millions de dollars ont été transférés des charges payées d'avance aux immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, une partie de la route d'accès périphérique a été achevée et mise à la disposition du BNA afin qu'il la mette en service. Le tableau des immobilisations corporelles affiche cet achèvement comme un transfert de Construction en cours à Routes. Dans le cadre de l'accord avec la ville de Windsor, l'APWD mettra la route d'accès périphérique à la disposition de la ville au moment du quasi-achèvement du projet. Au quasi-achèvement du projet, cet actif sera totalement amorti.

Les coûts de la construction en cours 740,2 millions de dollars au 31 décembre 2018 (222,6 millions de dollars au 31 mars 2018) comprennent les coûts liés à la construction du pont et aux points d'entrée canadien et américain. Le projet en étant encore à ses débuts, la majorité des coûts capitalisés sont liés aux coûts de démarrage du BNA, aux travaux préliminaires, au déplacement des services publics, aux services professionnels et à l'assainissement environnemental.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses liées à la construction.

(en milliers de dollars)

	31 déc. 2018	31 mars 2018
Pont	517 412	57 430
Point d'entrée canadien	149 260	118 653
Point d'entrée américain	73 485	46 539
	740 157	222 622

Les charges payées d'avance de 134,1 millions de dollars (117,6 millions de dollars au 31 mars 2018) consistaient principalement en coûts liés à l'acquisition de propriétés au Michigan 110,5 millions de dollars au 31 décembre 2018 et 114,2 millions de dollars au 31 mars 2018.



ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2018-2019

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

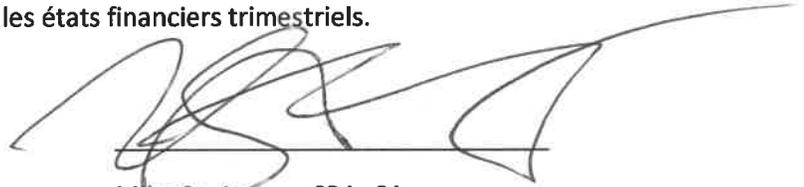
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour préparer des états financiers trimestriels ne présentant aucune anomalie importante. La direction est également chargée de s'assurer que tous les autres renseignements contenus dans le rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec ceux des états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, à cette date et pour les périodes indiquées dans les états financiers trimestriels.



Bryce Phillips

Premier dirigeant



Mike St. Amant, CPA, CA

Dirigeante principale des Finances et de l'Administration

Windsor, Canada

22 février 2019



Autorité du pont Windsor-Dérouit
État de la situation financière trimestriel
au 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	31 déc. 2018	31 mars 2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	34 790	9 008
Trésorerie affectée (note 3)	158 063	189 913
Sommes à recevoir	29 657	21 747
Dépôts	1 158	1 158
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	223 668	221 826
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	61 700	70 913
Avantages sociaux accumulés	623	753
Provisions environnementale (note 4)	16 833	15 468
Retenues de garanties (note 5)	4 545	3 807
Montant dû au partenaire privé (note 6)	497 745	-
TOTAL DES PASSIFS	581 446	90 941
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE)	(357 778)	130 885
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 7)	849 433	287 948
Charges payées d'avance (note 8)	134 057	117 602
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	983 490	405 550
EXCÉDENT ACCUMULÉ	625 712	536 435
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent accumulé lié aux activités	641 882	541 855
Gains de réévaluation accumulés (pertes)	(16 170)	(5 420)
	625 712	536 435

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État des résultats trimestriel
pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2019 Budget	Trois mois terminés 31 déc. 2018 Réel	31 déc. 2017 Réel	Neuf mois terminés 31 déc. 2018 Réel	31 déc. 2017 Réel
PRODUITS					
Recettes tirées des opérations	-	-	-	38	-
Intérêt	-	716	1 082	2 936	2 129
TOTAL DES PRODUITS	-	716	1 082	2 974	2 129
CHARGES (note 10)					
Passage international de la rivière Détroit	191 755	89 675	29 901	161 167	56 241
Services internes	17 107	2 394	2 193	6 803	5 768
Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux	-	307	-	5 978	-
TOTAL DES CHARGES	208 862	92 376	32 094	173 948	62 009
DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	(208 862)	(91 660)	(31 012)	(170 974)	(59 880)
Paiements de transfert – Crédits	352 636	101 693	49 304	265 052	136 208
Paiements de transfert – Autres	7 060	-	107	-	64 914
Paiements de transfert – Recouvrements	-	307	696	5 948	792
	359 696	102 000	50 107	271 000	201 914
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	150 834	10 340	19 095	100 026	142 033
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	522 131	631 542	540 161	541 856	417 223
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	672 965	641 882	559 256	641 882	559 256

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit

**État des gains et pertes de réévaluation trimestriel
pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(3 090)	(13 388)	(5 420)	(529)
Gains (pertes) latents attribuables à ce qui suit :				
Cours du change	(16 933)	358	(16 726)	(10 752)
Montants reclassés dans l'état des résultats :				
Cours du change	3 853	2 966	5 976	1 217
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE	(13 080)	3 324	(10 750)	(9 535)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	(16 170)	(10 064)	(16 170)	(10 064)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État trimestriel de l'évolution de la dette nette
pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2019 Budget	Trois mois terminés 31 déc. 2018 Réel	31 déc. 2017 Réel	Neuf mois terminés 31 déc. 2018 Réel	31 déc. 2017 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	150 834	10 340	19 095	100 026	142 033
Acquisition d'immobilisations corporelles	(482 130)	(465 349)	(18 688)	(561 962)	(125 302)
Amortissement des immobilisations corporelles	920	414	61	478	182
	(330 376)	(454 595)	468	(461 458)	16 913
Acquisition de charges payées d'avance		(10 610)	7 770	(58 243)	(47 554)
Utilisation de charges payées d'avance	-	1 910	727	4 693	2 161
Transfert des charges payées d'avance aux immobilisations	-	7 913	(4)	37 095	(5 234)
	-	(787)	8 493	(16 455)	(50 627)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année		(13 080)	3 323	(10 750)	(9 535)
AUGMENTATION (BAISSE) DE L'ACTIF FINANCIER NET	(330 376)	(468 462)	12 284	(488 663)	(43 249)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE), DÉBUT DE LA PÉRIODE	127 385	110 684	171 685	130 885	227 218
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE), FIN DE LA PÉRIODE	(202 991)	(357 778)	183 969	(357 778)	183 969

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Dérouit
État des flux de trésorerie trimestriel
pour les neuf mois terminés le 31 décembre 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Rentrées de fonds provenant de paiements de transfert	102 000	50 000	271 000	137 000
Intérêts reçus	1 111	779	3 245	1 673
Remboursements de TVH	-	4 686	9 943	6 428
Autres rentrées de fonds	-	3	479	19
Fonds payés aux fournisseurs	(69 097)	(46 646)	(168 260)	(128 287)
Fonds versés aux employés et en leur nom	(1 996)	(2 052)	(6 488)	(5 897)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	32 018	6 770	109 919	10 936
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(47 222)	(24 889)	(101 165)	(61 708)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(47 222)	(24 889)	(101 165)	(61 708)
Effet des variations des cours du change sur la trésorerie	(14 883)	1 194	(14 822)	(12 921)
Augmentation (déficit) de la trésorerie	(30 087)	(16 925)	(6 068)	(63 693)
Trésorerie au début de l'exercice	222 940	228 757	198 921	275 525
Trésorerie à la fin de l'exercice	192 853	211 832	192 853	211 832
La trésorerie comprend les éléments suivants :				
Trésorerie	34 790	32 006	34 790	32 006
Trésorerie affectée	158 063	179 826	158 063	179 826
	192 853	211 832	192 853	211 832

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



REMARQUES SÉLECTIONNÉES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan. Aux tous débuts du projet, le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé pont international Gordie-Howe.

L'APWD a été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois sa construction terminée, l'échangeur sera confié au MDOT. Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualifications et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour exercer ses activités et devra obtenir du financement de ce gouvernement pour la construction du passage international. Une fois que le pont aura été construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les activités d'exploitation du pont jusqu'à ce que celles-ci génèrent un surplus.

En vertu du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, la société est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :



- i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017.
 - ii. Pour tout employé embauché le 1^{er} janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes en vertu du Régime de retraite de la fonction publique.
- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe (a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

L'APWD a apporté ces changements avant le 31 décembre 2017.

En juillet 2015, la société a reçu une directive (C.P. 2015-1114) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui enjoignant d'harmoniser ses pratiques, ses lignes directrices et ses politiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les directives, les politiques et les instruments connexes du Conseil du Trésor à propos des frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements, d'une manière compatible avec ses obligations juridiques, et de rendre compte de la mise en application de cette directive dans le prochain plan d'entreprise de la société. L'APWD a mis en application cette directive à compter du 7 août 2015.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 22 février 2019.

2. CONVENTIONS COMPTABLES PRINCIPALES

a. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

b. RECETTES

L'APWD comptabilise ses recettes lorsque se produisent les transactions ou les événements générant les recettes. Normalement, les recettes sont comptabilisées lorsqu'une preuve convaincante d'une entente existe, que des services ou des biens ont été fournis, que le montant est fixe et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement garanti.

c. PAIEMENTS DE TRANSFERT – CRÉDITS

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

En ce qui concerne les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées.



Toute partie des paiements de transfert auquel a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

d. PAIEMENTS DE TRANSFERT – AUTRES

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont comptabilisés dans les états financiers de l'APWD à leur valeur comptable. Selon leur nature, ces coûts sont constatés comme des paiements de transfert (autres) et portés aux dépenses ou capitalisés comme des contributions aux immobilisations corporelles, en fonction des ressources économiques utilisées par l'APWD.

e. PAIEMENTS DE TRANSFERT – RECOUVREMENTS

Le recouvrement des coûts par le gouvernement du Canada pour les services fournis par l'APWD est comptabilisé dans les états financiers à la valeur d'échange.

f. INTÉRÊT

Les intérêts sur les dépôts de trésorerie sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont accumulés.

g. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie et la trésorerie affectée concernent les montants détenus dans les comptes bancaires de l'APWD.

h. DÉPÔTS

Les dépôts auprès des autres entités sont inscrits et comptabilisés au coût. Les dépôts représentent les montants détenus par des tierces parties en vertu des modalités de leurs contrats avec l'APWD.

i. SOMMES À RECEVOIR

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur. Les sommes à recevoir concernent principalement la TVH à recouvrer.

j. CRÉDITEURS

Les comptes créditeurs sont inscrits et comptabilisés au coût. Les comptes créditeurs inclus principalement des montants relatifs aux activités de construction en cours du projet.

k. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du pont international Gordie-Howe qui seront loués à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront ni loués ni concédés



sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

Les paiements effectués pour les terrains au Michigan par l'intermédiaire du processus d'expropriation qui seront loués à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance – Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation. Les paiements effectués pour les propriétés qui ne seront ni louées ni concédées sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

l. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Matériel et mobilier de bureau	de trois à dix ans
Routes	de six à dix ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les amortissements nets relatifs aux immobilisations corporelles sont consignés à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

m. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Lorsque l'APWD accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont inscrits comme un passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il est impossible de faire une estimation raisonnable de ce montant ou si on



ne prévoit pas renoncer aux avantages économiques futurs, la situation sera signalée dans une note complémentaire aux états financiers.

n. PASSIF ÉVENTUEL

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

o. CONSTATATION DES CHARGES

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

p. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX

L'APWD offre des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes d'avantages sociaux à ses employés et les dépenses connexes sont comptabilisées dans la période où elles ont été engagées.

q. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de réduire au minimum leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

Catégories	Instruments financiers	Évaluation
Actif financier amortissement	Trésorerie Trésorerie affectée Dépôts	Coût ou coût après
Passif financier amortissement	Créditeurs et charges à payer Retenues de garanties Montant dû au partenaire privé	Coût ou coût après

r. CONVERSION DE DEVISES

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au moyen du taux de change en date de fin de trimestre.

Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.



s. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont le montant de la taxe sur les produits et services et de la TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les provisions environnementales, les pertes de valeur et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

t. CHIFFRES DU BUDGET

Les chiffres du budget figurant dans les états financiers sont présentés aux fins de comparaison. Ces chiffres sont extraits du plan d'entreprise de l'APWD, lequel a été approuvé par son conseil d'administration et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, mais n'ont pas été vérifiés.

u. NORMES ET NOTES D'ORIENTATION ADOPTÉES DURANT L'EXERCICE

La norme suivante a été publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 et a été adoptée de manière prospective par l'APWD le 1^{er} avril 2018. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers et aucun ajustement n'a été nécessaire au solde d'ouverture de l'excédent accumulé :

SP 3430, Opérations de restructuration : Ce nouveau chapitre définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une opération de restructuration.

La norme suivante a été publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2018 et a été adoptée prospectivement par l'APWD le 1^{er} avril 2018. La prise d'effet n'a pas eu de conséquences importantes pour les états financiers et aucun rajustement n'a été nécessaire au solde d'ouverture de l'excédent accumulé :

SP 3400 Revenu: Cette nouvelle section établit les normes concernant la façon de comptabiliser le revenu et d'en faire rapport.

3. TRÉSORERIE AFFECTÉE

La trésorerie affectée concerne les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué. Les fonds d'un compte de garantie bloqué sont utilisés pour financer les activités du projet du pont international Gordie-Howe au Michigan, y compris l'acquisition de biens immobiliers et les coûts connexes ainsi que les coûts de planification et d'ingénierie.

Conformément à la reconnaissance du financement des activités du Michigan, l'APWD est tenue d'utiliser un compte de garanti bloqué pour retenir et verser les fonds relatifs à ces activités. La reconnaissance du financement des activités du Michigan indique les processus, les rôles et les responsabilités relatifs à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties au Michigan



(MDOT et le Michigan Strategic Fund ou MSF) et aux autres activités du projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD chaque trimestre.

4. PROVISION ENVIRONNEMENTALE

L'APWD comptabilise une provision pour l'assainissement du milieu une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : l'existence de normes environnementales; un niveau de contamination reconnu comme dépassant les normes environnementales; l'APWD en a la responsabilité directe ou en accepte la responsabilité; le renoncement prévu aux avantages économiques futurs; une estimation raisonnable de ce montant pourra être réalisée à ce moment-là.

L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet du pont international Gordie-Howe. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains détenus actuellement par le gouvernement du Canada à Windsor, en Ontario. Les terrains du Michigan servant pour le projet sont achetés par l'État du Michigan. Ces achats sont financés par l'APWD. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que des avantages économiques futurs soient cédés pour enrayer la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du pont international Gordie-Howe.

Cette contamination est le résultat de l'utilisation du sol des propriétaires précédents. Les études réalisées par l'APWD évaluent les coûts restants des activités d'assainissement des terrains canadiens à 0,2 million de dollars (3,1 millions de dollars au 31 mars 2018) et à 16,6 millions de dollars pour les terrains du Michigan (12,4 millions de dollars au 31 mars 2018), pour un total de 16,8 millions de dollars (15,5 millions de dollars au 31 mars 2018).

Ce montant a été enregistré comme provision environnementale dans l'état de la situation financière. De ce montant, 12,1 millions de dollars ont été capitalisés dans le coût du projet et 4,7 millions de dollars se rapportant aux terrains qui ne seront pas loués à l'APWD mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan ont été comptabilisés en charges.

5. RETENUES DE GARANTIES

L'APWD retient temporairement un montant de la somme à verser aux entrepreneurs afin d'assurer que ces derniers respectent leurs obligations. Le contrat exige que l'APWD les retenues au quasi-achèvement des contrats individuels.

6. ACCORD DE PROJET

a. APERÇU

Le 28 septembre 2018, l'APWD a signé un accord de projet avec Bridging North America (BNA) pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien du projet du pont international Gordie-Howe. L'accord de projet porte précisément sur les responsabilités du BNA pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des installations dont les composantes sont le pont, le point d'entrée canadien et le point d'entrée américain, ainsi que la conception, la construction



et le financement de l'échangeur de l'Interstate 75 (I-75). L'accord de projet expirera dans les 30 ans suivant le quasi-achèvement des installations.

b. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'APWD constatera une immobilisation corporelle au coût historique moins tout amortissement au moment où les coûts admissibles seront engagés par le BNA pour les installations. L'APWD constatera une dépense pour les coûts admissibles liés à l'échangeur de l'I-75 au moment où cette composante sera mise à la disposition du MDOT à l'achèvement; l'APWD n'aura plus aucune responsabilité concernant l'échangeur de l'I-75 et n'y sera plus liée. Les coûts admissibles comprennent certains paiements faits par l'APWD à BNA pendant la construction, les frais d'intérêts engagés avant le quasi-achèvement du projet, ainsi que les paiements relatifs à l'exploitation, l'entretien et la réparation ainsi que les paiements concernant la réhabilitation qui sont désignés comme étant une amélioration. Au 31 décembre 2018, l'APWD a comptabilisé une immobilisation corporelle de 425,4 millions de dollars pour le projet d'après les coûts admissibles engagés à ce jour. Les composantes de projet seront amorties en fonction de leur durée de vie utile estimée une fois qu'elles auront été mises en exploitation et qu'elles auront commencé à fournir des services. Au cours de l'exercice, l'APWD a comptabilisé des dépenses de 72,4 millions de dollars pour l'échangeur de l'I-75.

c. PASSIF

L'APWD constatera les obligations au titre des fonds versés par le BNA, les paiements admissibles pour la période de construction, une retenue sur les paiements sur la période de construction, les paiements relatifs à l'exploitation, l'entretien et la réparation, les paiements relatifs à la réhabilitation et d'autres paiements sur la période d'exploitation une fois que ces coûts auront été engagés par le BNA. Tout autre coût engagé à l'avenir par le BNA dans le cadre du projet du pont international Gordie-Howe constitue une obligation contractuelle divulguée par l'APWD.

Il incombe au BNA d'investir ses propres fonds dans le projet d'un montant équivalent à 15 % des coûts de construction et des coûts sans rapport avec la construction (le montant seuil), soit 574,8 millions de dollars, plus des frais d'intérêt implicite; le BNA a versé ses fonds au projet avant que l'APWD verse les siens. Le montant est comptabilisé comme montant dû au partenaire privé dans l'état de la situation financière; l'APWD remplira cette obligation au moyen de paiements de capital qui commenceront au moment de la mise à disposition du point d'entrée canadien à l'APWD, et le montant englobe les composantes en capital, en fonds propres et en intérêts.

d. DÉPENSE

Pendant la période d'exploitation, l'APWD constatera une dépense pour les paiements relatifs à l'exploitation, à l'entretien et à la réparation ainsi que pour les paiements relatifs à la réhabilitation qui ne sont pas désignés comme une amélioration. Pendant cette période, l'APWD constatera une immobilisation corporelle pour les paiements relatifs à la réhabilitation qui sont désignés comme une amélioration.



e. RECETTES

Les recettes d'exploitation se composeront des droits de péage recueillis auprès des utilisateurs du pont. Les recettes sont constatées au fur et à mesure qu'elles sont recueillies, comme le montre le respect par l'APWD de ses obligations concernant l'utilisation du pont.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Construction en cours	Terrains	Routes	Total
Coût						
1 ^{er} avril 2017	810	327	134 802	-	-	135 939
Acquisitions	22	-	92 775	-	-	92 797
Cotisations	-	-	-	64 886	-	64 886
Pertes de valeur	-	-	(4 955)	-	-	(4 955)
31 mars 2018	832	327	222 622	64 886	-	288 667
1 ^{er} avril 2018	832	327	222 622	64 886	-	288 667
Acquisitions	-	162	524 707	-	-	524 869
Paiements de transfert	-	-	(7 172)	37 095	7 172	37 095
31 déc. 2018	832	489	740 157	101 981	7 172	850 631
Amortissement cumulé						
1 ^{er} avril 2017	277	195	-	-	-	472
Amortissement	138	109	-	-	-	247
31 mars 2018	415	304	-	-	-	719
1 ^{er} avril 2018	415	304	-	-	-	719
Amortissement	86	10	-	-	383	479
31 déc. 2018	501	314	-	-	383	1 198
Valeur comptable nette						
31 mars 2018	417	23	222 622	64 886	-	287 948
31 déc. 2018	331	175	740 157	101 981	6 789	849 433

L'acquisition des immobilisations corporelles susmentionnées comprend un montant de 484 736 \$ (38 540 \$ à la fin de 2018) pour des actifs et des retenues impayés au 31 décembre 2018. Ces éléments ne sont pas compris dans l'état des flux de trésorerie.

L'année précédente, l'APWD a déclaré des pertes de valeur totalisant 4 955 \$ au titre des valeurs de réalisation nettes, une réduction de la valeur d'éléments d'actifs endommagés pendant les travaux. En raison de dommages matériels causés aux actifs, l'APWD a conclu que les actifs ne lui offraient aucun avantage futur.



8. CHARGES PAYÉES D'AVANCE (en milliers de dollars)

	31 déc. 2018	31 mars 2018
Acquisitions de terrains au Michigan	72 185	75 388
Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation	38 305	38 853
Assurances payées d'avance	23 451	3 010
Autres	117	350
	134 057	117 601

L'acquisition de terrains au Michigan se rapporte aux paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du pont international Gordie-Howe qui seront loués à l'APWD pendant la durée de vie du pont. Les paiements effectués pour l'acquisition de terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD ont été portés aux dépenses au titre de terrains du Michigan (note 10).

Au deuxième trimestre, l'APWD a signé un bail maître avec le Michigan pour des propriétés en sa possession. Par conséquent, 37,1 millions de dollars ont été transférés des charges payées d'avance aux immobilisations corporelles.

Lorsqu'il est impossible d'acquérir une propriété par des moyens volontaires, le MDOT acquerra la propriété par le processus d'expropriation. Les acquisitions de terrains au Michigan par expropriation correspondent aux sommes se rapportant aux propriétés dans le cadre du processus d'expropriation, qui seront louées à l'APWD par l'État du Michigan. Une fois que la Cour a attribué le titre de propriété au MDOT, le montant associé à la propriété en question est reclassé comme se rapportant aux acquisitions de terrains au Michigan.

9. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est demanderesse ou défenderesse, ou elle est impliquée dans certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimé et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018.



10. CHARGES PAR TYPE

(en milliers de dollars)

	Neuf mois terminés		Trois mois terminés	
	31 déc. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Coûts I-75	89 644	4 269	76 050	1 691
Remboursement des promoteurs non retenus	30 000	-	-	-
Services professionnels	14 504	9 062	2 255	3 868
Terrains au Michigan	9 044	27 933	3 811	16 511
Services juridiques	6 687	9 093	1 575	2 775
Salaires et avantages sociaux	6 381	6 766	2 015	2 594
Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux	6 002	-	309	-
Perte de change	5 976	1 217	3 853	2 966
Assurances	3 245	1 055	1 467	350
Loyer	525	481	184	160
Impôt foncier	516	345	165	112
Amortissement	478	182	414	61
Bureau et entretien	355	386	125	109
Frais de déplacement	351	203	91	123
Autres	239	221	61	74
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	1	-	1	-
Remise en état de terrains n'appartenant pas à l'APWD	-	796	-	700
	173 948	62 009	92 376	32 094

11. CHANGEMENT DE LA CONVENTION COMPTABLE

Les figures comparatives de l'année précédente tiennent compte de l'incidence du changement de la convention comptable concernant les immobilisations corporelles et les autres paiements de transfert. Avant ce changement, l'APWD a traité ce bail de terrain du gouvernement du Canada comme un bail d'immobilisations corporelles et un passif correspondant; le bien loué et le passif ont été amortis sur toute la durée de l'Accord sur le passage. Au troisième trimestre de l'année dernière, l'APWD a changé sa convention comptable concernant les terrains. Le bail du terrain est désormais traité comme un bien foncier à titre d'apport, qui ne sera pas amorti; le montant total de cet apport constitue un paiement de transfert dans l'état des résultats d'exploitation. Ce changement a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles et une réduction de la charge d'amortissement de 0,2 million de dollars, l'élimination du passif de 64,6 millions de dollars et une augmentation des paiements de transfert – autres de 64,6 millions de dollars. En vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, le changement a été consigné à titre rétroactif au deuxième trimestre de 2017-2018.

12. CHANGEMENT DU CALCUL COMPTABLE

Les figures comparatives de l'année précédente tiennent compte de l'incidence du changement de calcul comptable concernant les charges payées d'avance et les dépenses liées aux terrains du Michigan. Ce changement était nécessaire en raison d'une mise à jour obtenue par l'APWD au troisième trimestre au sujet de l'affectation de rues et d'allées acquises auprès de la Ville de Détroit. Ce changement a entraîné une réduction de 13,4 millions de dollars aux charges payées d'avance consignées au 30 septembre 2017. L'APWD a traité cela comme un changement dans un calcul comptable et l'a inscrit au titre de changement au troisième trimestre en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



13. FIGURES COMPARATIVES

Certaines figures comparatives ont été reclassées conformément à la présentation adoptée au cours de l'année actuelle.